N°19 Printemps 2007

INTERactes if

le journal du réseau solidaire de lieux culturels franciliens

QUELLE POLITIQUE POUR LES ARTS ET LES CULTURES

VOULONS-NOUS ?

« *La démocratie, ce n'est pas qu'un régime avec une certaine redistribution des pouvoirs. Elle se définit plus profondément comme un certain partage des sensibles.»,*

Jacques Rancière[1]

Ce partage, institutionnellement, n'existe pas encore, mais il n'est pas utopique. De nombreuses initiatives de la société civile provoquent cette rencontre. Des forces de propositions artistiques se placent en prise directe avec leur environnement, impliquent les populations, comme d'autres partenaires, éducatifs, sociaux, de l'emploi ou de la santé, pour une élaboration partagée des projets artistiques. Elles donnent de cette manière à leur action artistique une dimension culturelle, sociale, un sens politique.

C'est du côté institutionnel que nous devons faire évoluer la construction politique vers un partage, et commencer par exiger un cadre démocratique, qui intègre le dialogue avec le citoyen, qui reconnaisse ses initiatives, qui instaure une construction partagée entre citoyens et élus.

De ce point de vue, la politique culturelle semble constituer une exception au regard des autres politiques publiques, en ce sens qu'elle n'accorde aucune place au citoyen. La détermination des valeurs de l'art se fait dans le secret, à l'écart de tout débat public, comme si la politique culturelle, toute droite dans son costume de despote éclairé, ne pouvait s'abaisser à cela[2].

Il est temps que la politique culturelle intègre l'approche concertée tant avec les citoyens qu'avec les autres politiques publiques. Sinon, ne semblant pas gagner dans le rapport de forces avec les autres politiques publiques, elle court le danger de rester pliée aux normes des autres directions[3] (commerce, sécurité, équipement…). Afin de lutter contre le danger d'uniformisation et d'élimination de projets moins convenables par des critères quantitatifs, elle doit aussi s'emparer de la LOLF[3] et tenter d'intégrer ses propres critères d'évaluation, ainsi qu'une juridiction particulière qui tienne compte des spécificités des arts et des cultures.

Il est urgent que la politique culturelle se renouvelle, qu'elle dépasse cette quête de prestige, d'excellence et d'image, où elle délaisse dans leurs échecs ses mythes fondateurs (démocratisation, développement et démocratie culturel(les)), et qu'enfin elle s'appuie sur le terreau des pratiques de tout un chacun, sur les proximités qui nous relient, et où se vit la diversité culturelle.

Contre le risque de perte de valeur qu'impose le marché et celui de «la gestion de la pratique artistique par des règles d'autres politiques publiques»[4], il est urgent qu'elle lutte vraiment pour la richesse et la diversité culturelle. L'espoir grandit, en voyant ce droit devenir obligatoire pour les Etats signataires (dont la France) de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle[5].

Aussi doit-elle prendre en compte le monde dans sa diversité, instaurer en dialogue, un système politique de concertation, de co-décision des valeurs de l'art et des cultures, et de co-construction avec les citoyens.

Les arts en train de se faire sont un outil de construction des valeurs symboliques, des identités culturelles, de l'édification du monde. Cette source de créativité et d'innovation est vitale pour toute société en mouvement.

C'est l'expérimentation artistique qui permettra d'être en phase avec le présent, avec la réalité, avec la diversité culturelle. Aussi doit-on lui accorder une place officielle dans les politiques culturelles.

Gwennaëlle Roulleau

[1] Jacques RANCIERE, *La Haine de la Démocratie*, La Fabrique, 2005
[2] Doc Kasimir BISOU, *Reconstruire la politique culturelle : savoir à qui parler !*, à paraitre dans Etudes Théâtrales, 2007
[3] Loi Organique relative aux Lois de Finances
[4] Doc Kasimir BISOU, *Interrogations sur les politiques publiques de la culture : l'intérêt général à portée de main*, Rencontres nationales de l'ONDA à Nantes le 23 janvier 2007.
[5] Ratifiée le 19 décembre 2006, la Convention entre en vigueur le 18 mars 2007.

QUELLE POLITIQUE POUR LES ARTS ET LES CULTURES

VOULONS-NOUS ?

© Philippe Niothe

p3 DOSSIER Quelle politique pour les arts et les cultures voulons-nous ?

p4 La fabrique du sensible, notre politque culturelle

p7 Un docteur pour panser la politique culturelle

p12 Les intermittents, face aux contrôles

p14 Actions, territoire et création

p16 Lettre aux candidats aux élections présidentielle et législative

p18 Pour la co-construction de nouvelles politiques de l'art et de la culture

p19 Comment redynamiser les politiques ?

p21 L'Europe, un outil pour notre autonomie

p24 LA VIE DES LIEUX

En cette période électorale, nous avons décidé de publier un numéro consacré aux politiques culturelles. Que le lecteur se rassure, nous ne sommes pas candidats aux élections. Mais nous ne nous retrouvons pas dans les discours actuels. D'un côté, les colloques, réunions, forums, appels, revues, livres, publications diverses se multiplient et de l'autre, les propositions en matière culturelle de la part de politiques n'ont jamais été aussi pauvres.

Comme si la culture, pourtant de plus en plus présente dans nos vies, n'était plus un sujet de débats. On ne réfléchit plus au besoin de l'art dans ce pays, au pourquoi mais uniquement à comment on le fait.

Pourtant ce milieu bouillonne et la crise des intermittents du spectacle depuis juin 2003 est venue rappeler que notre secteur savait aussi se défendre quand il était attaqué.

Nous n'avons pas cherché à dresser un comparatif entre les propositions sur la culture des candidats à la Présidentielle. D'autres comme La *Lettre du spectacle* ou *Télérama* s'y sont déjà attelés, avec succès.

Nous avons décidé de contribuer au débat (puisqu'il est de plus en plus participatif), et sans constituer un catalogue exhaustif de propositions, nous livrons nos réflexions, nos désirs, nos besoins, nos envies.

Frédéric Hocquard, *président d'actes if*

LA FABRIQUE DU SENSIBLE, NOTRE POLITIQUE CULTURELLE

par Valérie Marange, ***Anis Gras***

Y a-t-il aujourd'hui une crise de la culture et des politiques culturelles ? Et de quelle nature ? Valérie Marange, co-directrice d'Anis Gras et philosophe, nous fait part de son analyse et de ses propositions.

L'industrie culturelle se porte très bien, les grandes vitrines de l'Etat aussi. Et l'on a aussi assisté, depuis 20 ans, à une effervescence artistique diffuse, la vitalisation culturelle des territoires, une multiplication de l'offre et de l'accessibilité, de l'appropriation des pratiques et même des recherches artistiques. Des expériences de pensée et de sensibilité ont été mises en partage, tandis que la jeunesse populaire accédait à l'université et aux métiers culturels. L'Internet a été un outil de mise en commun de la culture, scientifique, artistique, politique, avant de devenir outil économique. Il s'est passé quelque chose. Une politique culturelle a émergé de la société.

Ils ont mis le feu à un théâtre. En novembre 2005, le ministre de la culture convoquait une réunion d'urgence de tous les responsables de lieux de la région parisienne sur les façons de faire face à l'émeute et la perte de crédit de l'institution culturelle et scolaire…

Curieuse époque : en même temps, les salariés de la culture voyaient restreints leurs droits à l'indemnisation chômage, et une politique de restriction et de concentration des moyens sur un noyau de vrais «professionnels», avec retour à «l'excellence», commençait à se mettre en place.

La crise de la politique culturelle […] est d'abord […] une mise en crise par les logiques économiques de l'initiative culturelle comme de la protection sociale.

Mettant un coup d'arrêt, avec le protocole de juin 2003 sur les intermittents du spectacle, à 20 ans de «saupoudrage» en direction de petites compagnies, maisons de production, lieux, festivals, etc, tandis que fondaient les crédits de la politique de la ville.

«Devenons économistes», déclarait Latarget avec enthousiasme dans son rapport de 2003 sur le spectacle vivant. Il y en a trop, trop d'offre de création médiocre et pas assez de diffusion, de public, de marché...

Au lieu de se réjouir du nombre, de la multiplicité de la proposition qui témoigne d'un vrai mouvement d'appropriation culturelle, nous voici entrés dans une ère malthusienne, dans ce secteur comme à l'université… La crise de la politique culturelle comme celle de la ville ou celle de la jeunesse est d'abord une crise économique, une mise en crise par les logiques économiques de l'initiative culturelle comme de la protection sociale.

D'autre part, ce retour aux «valeurs» de «l'excellence» risque fort de ne pas convaincre face à une crise beaucoup plus profonde, crise de la culture au cœur de la philosophie occidentale depuis la fin du XIXème siècle. Crise de la narrativité, de la transmission de l'expérience, de la sensibilité collective et privée, qui met la barbarie et le discrédit du langage et de l'expérience elle-même, au cœur des subjectivités contemporaines. Le fait moderne, dit Deleuze dans l'Image-temps, "*C'est que nous ne croyons plus en ce monde. Nous ne croyons même pas aux événements qui nous arrivent, l'amour, la mort, comme s'ils ne nous concernaient qu'à moitié. Ce n'est pas nous qui faisons du cinéma, c'est le monde qui nous apparaît comme un mauvais film*". Le diagnostic concerne les effets de l'industrie culturelle, mais aussi la culture dans un sens plus large, l'écologie mentale qui est la nôtre, l'apathie du regard face à un monde qui dérive doucement vers l'éphémère, l'isolement, la précarité. C'est notre manière d'être au monde, au temps, aux autres qui est en crise. C'est notre croyance dans la valeur des mots et des êtres.

Si l'œuvre d'art a perdu son «aura», […] ce n'est pas seulement au bénéfice de la consommation de masse de produits culturels, mais d'une nouvelle fabrique du sensible […] au service d'une ouverture renouvelée au réel.

"*Nous redonner croyance au monde, tel est le pouvoir du cinéma moderne, quand il cesse d'être mauvais.*" Y a-t-il une issue dans la culture, dans les pratiques et les politiques culturelles à cette crise qui est à la fois une crise politique et de civilisation ? Le fait moderne, c'est aussi la tentative pour recomposer autrement du sens, tenter un bris-collage de fragments hétérogènes, des outils sensibles pour penser et peut être re-construire (panser) une expérience partageable. L'art «brut» de la glaneuse comme de l'homme à la caméra, à la limite du documentaire et de la fiction, écrits sauvages au ras de l'expressivité des choses et du monde lui-même, travaux qui ne se présentent pas comme des œuvres mais comme des expériences...

Si l'œuvre d'art a perdu son «aura», si le fil de la narration s'est rompu, ce n'est pas seulement au bénéfice de la consommation de masse de produits culturels, mais d'une nouvelle fabrique du sensible qui met la recherche formelle au service d'une ouverture renouvelée au réel. « *Puisque je ne peux échapper,* dit Godard, *ni à l'objectivité qui m'opprime ni à la subjectivité qui m'exile, alors, il me faudra être encore plus attentif au «monde, mon semblable, mon frère»* ».

Mettre en commun cette fabrique du sensible, les outils d'une science concrète qui nous aide à penser le monde et nos vies, nos pratiques sociales et notre rapport à nous-mêmes, est notre réponse à la crise de la culture. La réponse d'une société qui n'a pas tant envie de consommer des

objets culturels, que de rentrer dans leur fabrique et d'en inventer de nouvelles valeurs d'usage, de se saisir à son tour de la caméra ou de la plume, de diffuser l'attention esthétique dans la réinvention du quotidien.

réalité aujourd'hui, et face à laquelle la politique sociale et culturelle actuelle, celle de l'excellence, de la propriété intellectuelle, de la professionnalité, est totalement régressive, défensive.

A poursuivre ainsi cette politique de «l'en-trop» et vouloir transformer les artistes en économistes et les enseignants chercheurs en formateurs professionnels, on ne fera qu'ajouter à la crise du sensible, mettant en péril les réponses à cette crise inventées depuis la société elle-même.

nous faisons partie de ceux qui se réjouissent du nombre et de l'hétérogénéité, et qui cherchons à mettre en place des espaces d'échanges et de partage des recherches.

Dans ce sens, nous faisons partie de ceux qui se réjouissent du nombre et de l'hétérogénéité, et qui cherchons à mettre en place des espaces d'échanges et de partage des recherches. Dans ces chantiers/ateliers ouverts aux publics, confrontant les regards et les écritures, nous tentons une pédagogie de réciprocité, l'exercice collectif d'une ouverture critique de la sensibilité, qui rende plus difficiles les gestes trop faciles, les regards trop rapides.

C'est dans ce type de recherche partagée que gît à mon sens l'embryon d'une «politique culturelle», notre politique culturelle. Celle qui émerge d'une certaine démocratisation de la culture, de «l'intellectualité de masse» annoncée par Marx et devenue

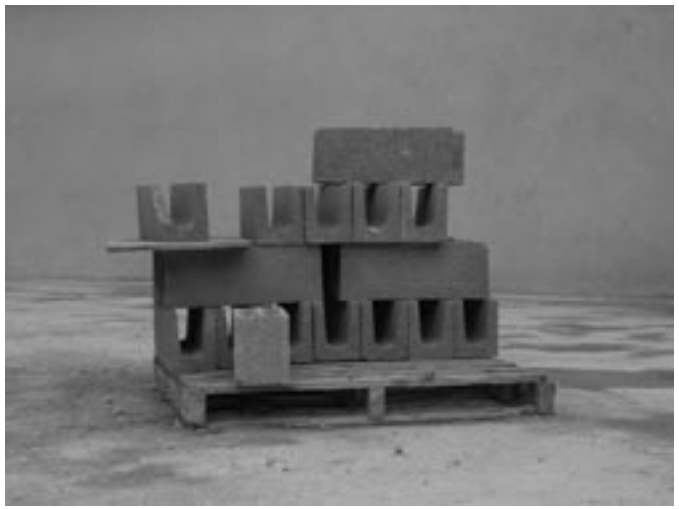

© Philippe Niothe

UN DOCTEUR POUR PANSER LA POLITIQUE CULTURELLE

par doc Kasimir Bisou

Doc Kasimir Bisou, «militant de l'action culturelle» aussi connu sous le nom de Jean-Michel Lucas, cherchant toujours à valoriser la place de la culture dans les politiques de la ville et des territoires ruraux, a participé à plusieurs projets sur le devenir des politiques culturelles et sur leurs légitimités, entant qu'ex conseiller technique au cabinet du ministre de la Culture Lang[1] puis DRAC d'Aquitaine[2].
Il fait part ici de ses critiques du fonctionnement de la machine institutionnelle, comme du milieu et de ses acteurs, et propose des orientations en faveur de l'implication du citoyen dans les politiques culturelles.

Actes if : Selon vous, qui connaissez l'institution de l'intérieur, quel espoir peut-on avoir pour qu'une place soit accordée au citoyen dans les négociations politiques ?

Docteur Kasimir Bisou : Le modèle de la politique culturelle à la française ignore le «citoyen». Il est construit sur l'idée d'émancipation des individus qu'il faut éclairer par la rencontre avec les œuvres de l'art et de l'esprit. Dans ce cadre, le citoyen est conditionné. Si on fait parler le citoyen, il demandera ce qui lui fait plaisir, il aura comme attente le divertissement alors que la politique culturelle s'est battue pour l'épanouissement, qui passe par l'exigence artistique et non le plaisir facile. Jean Vilar disait en 1965 aux Rencontres d'Avignon : «le divertissement est une nécessité de la vie moderne et l'homme ne répond le plus souvent à ce besoin que par les moyens les plus communs, les plus faciles, et en définitive les plus lassants. C'est un homme fini.» On déduit alors que le service public de la culture doit avoir pour mission d'offrir «qualité» et «exigence» pour que chacun s'imprègne des valeurs de la culture universelle, gagne en autonomie, en maîtrise de soi, en capacité d'action.

La loi de finances de 2007 est encore plus nette, car elle considère que ceux qui ont une culture différente de la culture des institutions sont des victimes «d'inégalités culturelles». Leur culture est leur handicap et les institutions culturelles doivent tout faire pour que ces individus aillent vers la vraie culture des vrais artistes. La politique culturelle obtient, par la loi, de l'argent du contribuable pour «orienter les actions menées par les structures artistiques et culturelles subventionnées par le ministère en direction de territoires où la population est, pour des raisons sociales, culturelles ou géographiques, éloignée de

[1] De 1990 à 1992. Il y impulsa notamment le programme «Cafés Musiques».
[2] Nommé en 1992. Il mit en place une politique culturelle d'Etat en étroit partenariat avec les collectivités locales.

l'offre culturelle». Il n'y a donc qu'une seule offre valable que les pauvres populations ne fréquentent pas en raison de leur culture ! La population a donc de mauvaises références culturelles qui l'enfoncent dans la médiocrité.
Ce discours n'est, faut-il le dire, pas réservé à la loi de finances votée par une majorité de droite !

L'ennui, c'est que ces individus de mauvaises cultures représentent «cette partie largement majoritaire de la population qui n'a pas pour habitude la fréquentation volontaire des œuvres d'art», comme le dit la charte des missions de service public de 1998. Autrement dit, la majorité des citoyens (qui vont voter bientôt) sont, pour la politique culturelle, des moins que rien dont la prise de parole ne peut que conduire au populisme.
Dans la politique culturelle, le citoyen est suspect, tout comme l'usager ! Seul le public a droit de cité. En d'autres temps, on aurait appelé cela du «despotisme éclairé» !! Ce n'est pas la meilleure manière de défendre son activité au sein d'une démocratie qui évolue, de plus en plus, vers la participation citoyenne.

Je suis frappé par le fait que cette vision de la société, définie par le modèle de la culture universelle, apparaît aussi dans beaucoup de projets dits «alternatifs» ou «en émergence». On va vers la population, on lui amène ce qu'elle n'a pas et que, d'ailleurs, elle ne demande pas, on choisit des artistes pour elle, on fait tout pour que le citoyen n'ait rien d'autre à dire que merci à ceux qui lui apportent le «salut». Il est fréquent que même dans des projets qui se veulent innovants, le citoyen soit considéré comme sans voix et métamorphosé en «public». On a beau parler de projets participatifs, pluriels, co-générés, engagés, on retrouve au bout de la phrase, le «public» mais rarement le «citoyen».

A.I. : Peut-on cependant nourrir des espoirs de fonctionnement démocratique, qui accordent une place au citoyen dans le dessin et la mise en œuvre de politiques culturelles ?

D.K.B. : Il y a non seulement espoir mais il y a déjà réalité, du moins de l'argumentaire qui permettrait de concevoir d'une autre manière la place des arts et des cultures dans une société démocratique. Mais les acteurs culturels sont encore tellement ancrés dans le rêve de l'artiste sur piédestal qu'ils n'ont pas vu le cadeau que les politiques leur ont fait en ratifiant les textes de l'Unesco sur la diversité culturelle, à condition de bien les lire évidemment.
La Déclaration Universelle sur la Diversité culturelle et la Convention internationale sur le patrimoine culturel immatériel contiennent des ingrédients forts pour une négociation de politique culturelle centrée sur le droit culturel de chacun, le vivre ensemble, l'expérimentation artistique et la solidarité avec les acteurs culturels des pays en développement, thèmes souvent développés par les acteurs de votre réseau.
Tous ces textes sont signés par les politiques de droite comme de gauche, mais les acteurs culturels font comme si ces textes de légitimité internationale n'existaient pas. Ils laissent la question de la diversité culturelle à ceux qui traitent de l'intégration des immigrés ou à ceux qui défendent les aides au cinéma. C'est oublier gravement que l'approche de la diversité culturelle, c'est d'abord l'idée de mettre les cultures et les constructions collectives des identités culturelles «variées, plurielles et dynamiques» au cœur de l'espace public. Je rappelle pour ceux qui n'auraient pas jeté un œil sur le texte de la Déclaration de 2001 que la diversité culturelle suppose le «pluralisme culturel», lequel, «indissociable d'un cadre démocratique, est propice aux échanges

culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique».

Quand on dispose d'une telle plateforme de négociation, on ne rejette pas le citoyen ! On co-construit avec lui les politiques de la culture. La perspective de la co-construction avec le citoyen, pour pénible et lente quelle puisse sembler de prime abord, est maintenant un impératif.

**Exit le «public» !!
Entrée de la «personne», qui trouve, dans ces «Parcours d'initiatives culturelles», l'expression de son «droit à sa culture»**

A.I. : Quels sont d'après vous les chantiers prioritaires qu'il faudrait ouvrir pour espérer changer les choses ?

D.K.B. : A mon sens, il y a trois chantiers prioritaires que les acteurs eux-mêmes doivent ouvrir collectivement, avec ou sans les politiques.

Le premier est celui des «Parcours d'Initiatives Culturelles» permettant aux personnes d'être «des artisans de leur vie». Ici, on concentre ses forces non pas sur le «public» mais sur les «personnes», telles qu'elles sont et se revendiquent. Il s'agit de contribuer à la construction, ininterrompue et à multiples facettes, de l'identité culturelle de ces personnes, en négociant avec elles des parcours culturels. On appelle cela souvent l'apprentissage, l'accompagnement, les ateliers... ; il faut travailler à donner une lecture politique à ces pratiques en terme de contrats individualisés qui dessinent des Parcours d'initiatives culturelles. Ce contrat de parcours sera une application concrète des principes de la Diversité culturelle, mais sa formulation ne viendra pas spontanément des services du ministère.

Exit le «public» !! Entrée de la «personne», qui trouve, dans ces parcours, l'expression de son «droit à sa culture», au sens de l'Unesco. A ce droit répond une contrepartie formalisée dans le contrat : l'engagement que prend la personne de porter témoignage des apports de son parcours à la construction de sa vie. Avec le «public», cet engagement est impossible, avec les «personnes», c'est indispensable ! Comme l'expriment plusieurs membres de votre réseau, il s'agit de privilégier la «dimension humaine», qui suppose la parole de l'autre, donc sa capacité de confrontation et de négociation. Il y a suffisamment de réalisations intéressantes de ce point de vue, dans votre réseau, pour que ce chantier débouche rapidement sur des formulations, négociables avec les élus, de contrats de «Parcours d'initiatives culturelles».

Le deuxième chantier est celui du droit à l'expérimentation artistique.
Pour être acteur culturel, il faut aujourd'hui respecter un nombre colossal de règles. Sinon, sans le bon de sortie du capitaine des pompiers, du maire, de l'inspection du travail, de la commission des entrepreneurs de spectacle, et de mille autres encore, l'acteur culturel est indésirable. De plus en plus, l'intérêt général prescrit que les pratiques artistiques doivent se mouler dans la conformité. Or, si tous ceux qui se pensent «artistes» doivent impérativement appliquer toutes les normes de conformité, avant d'apparaître au monde comme «créateur», de génie ou sans talent, pour parler comme Robert Filliou, il y a risque majeur d'enlisement de la société !! Quel

sens donnera-t-on à l'enjeu artistique s'il n'est que le miroir de la société conforme ?! Vous imaginez ? «Je crée conformément à la conformité» ! Quel bel avenir pour la société moderne !

l'intérêt général prescrit que les pratiques artistiques doivent se mouler dans la conformité. [...] Quel sens donnera-t-on à l'enjeu artistique s'il n'est que le miroir de la société conforme ?!

Or les textes sur la diversité légitiment «innovation» et «créativité», rajoutons «expérimentations artistiques», pour une raison très simple : sans processus d'expérimentation, les identités culturelles risquent de se figer, de se replier sur elles-mêmes, et ces replis identitaires sont causes de tensions, de disharmonie sociale ; ils sont nourritures de la guerre. La société ne peut donc s'enfermer dans ses conformismes, dans la protection des cultures figées, «pures», «authentiques». Elle doit au contraire parier sur les pluralités culturelles et mettre en place des politiques publiques favorisant les inventions de nouveaux signes, les expérimentations hors normes et leur confrontation dans l'espace public.

Il est légitime, au nom de la Diversité culturelle, de travailler collectivement à la formulation de ce «droit à l'expérimentation artistique» et sur sa contre-partie : le devoir de confrontation dans l'espace public de ceux qui se prétendent «artistes» et des experts qui les défendent. Ils doivent mouiller la chemise pour convaincre les citoyens et favoriser les interactivités entre les identités culturelles. Le soutien public aux expérimentations artistiques devrait être lié à la capacité des projets des expérimentateurs à nourrir, dans les espaces publics -qui vont de la rue à l'Internet- ces frottages et limages de cervelles dont Montaigne nous rappelait l'importance. On attend donc de ces confrontations des témoignages de citoyens, les uns pour dire que l'expérimentation a changé leur vie, les autres pour affirmer qu'ils n'apprécient guère, qu'ils sont même un peu choqués, étonnés, mais, en revanche, qu'ils reconnaissent l'importance de ces acteurs de l'innovation pour la vie de la ville et son «Vivre ensemble». Ceci est un combat quotidien pour la défense de l'artistique dans l'espace public, pas une bataille de comités d'experts jugeant dans le secret. C'est aussi autre chose que de compter des spectateurs au nom de la démocratisation de la culture !

sans processus d'expérimentations, les identités culturelles risquent de se figer. [...] ces replis identitaires sont causes de tensions, de disharmonie sociale ; ils sont nourritures de la guerre.

Le troisième chantier est celui du partage culturel, car les acteurs culturels d'un réseau comme le vôtre, ne sont ni des marchands à profit, ni des fonctionnaires financés par l'impôt du contribuable. Il s'agirait de considérer que les expressions culturelles sont effectivement des marchandises qui s'échangent, mais que cet échange relève d'une éthique du «partage culturel». Le producteur échange pour que d'autres personnes dans la société se nourrissent de son travail, s'approprient son univers symbolique, se confrontent à lui, dialoguent et établissent une relation de personne à personne, via la marchandise. L'échange marchand n'est plus alors pensé comme

un échange à profit mais comme un dispositif d'interactivité entre les identités culturelles.

Le chantier est celui que l'on nomme souvent «tiers secteur». C'est un chantier européen, très politique puisqu'il s'agit de faire admettre que la concurrence loyale, avec l'optimisation du profit qui l'accompagne, n'est pas le seul système de relations entre les hommes ! Ce chantier de l'économie sociale et solidaire est déjà bien engagé avec l'Ufisc, Opale et quelques autres. Il faudrait surtout bien ancrer ce chantier collectif au cœur de la logique de la diversité culturelle qui a fortement légitimé l'idée que «la culture n'était pas une marchandise comme les autres».

Concrètement il faudrait certainement travailler la perspective d'une «charte collective du partage culturel», où les adhérents afficheraient leur refus du profit et leur volonté d'un échange de marchandises «porteuses de valeur et de sens» comme disent les textes de l'Unesco. L'adhésion à cette charte ouvrirait alors droit à des défiscalisations fortes, tant pour la structure que pour ceux qui veulent contribuer à la réussite du projet. N'appelons surtout pas cela à l'ancienne «don» ou «mécénat», ça gâche la dimension citoyenne de l'engagement des contributeurs aux projets de partage culturel !

Voilà quelques pistes pour la co-construction de la politique culturelle avec le citoyen et les décideurs publics. Il faut simplement partir des réalisations en cours en leur donnant le sens légitime qu'elles méritent. Mais ce travail local de co-construction ne pourra donner de résultats significatifs sur le plan national, comme sur le plan européen, sans règles du jeu communes.
Ainsi, travailler ensemble, avec le citoyen, cela si-

la loi définira, non pas les actions culturelles à financer, mais les principes minimum communs que tous les territoires devront respecter pour élaborer un «Schéma culturel du «Vivre ensemble» et de «l'expérimentation artistique»».

gnifie, ici comme ailleurs, qu'une loi fixe le cadre de l'action culturelle publique. La loi définira, non pas les actions culturelles à financer, mais les principes minimum communs que tous les territoires devront respecter pour élaborer un « Schéma culturel du «Vivre ensemble» et de «l'expérimentation artistique» ». Le schéma prévoira des dispositifs d'écoute et de concertation avec les citoyens, des instances de dialogue sur les propositions d'actions et leur suivi, des engagements des bénéficiaires des actions culturelles, des procédures de protection de la liberté artistique, des modalités de rendre compte aux citoyens ainsi que des possibilités publiques de financement diversifiées.
Une loi sur la co-construction des politiques culturelles s'appuyant sur les expériences locales mises en réseau dans le cadre de l'agenda 21 Culture, apporterait l'élan qui manque aujourd'hui pour ouvrir une véritable perspective aux arts et aux cultures.

Propos recueillis par Gwennaëlle Roulleau

LES INTERMITTENTS, FACE AUX CONTRÔLES

par la Commission «Face aux Contrôles»,
Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile-de-France

Depuis quelques mois, les intermittents du spectacle vivant subissent des contrôles de plus en plus fréquents et abusifs. Victimes de mutations sociales que les politiques ne regarderaient pas ? Ils interrogent quelques fondements du droit du travail.

Les «abus» sont stigmatisés depuis longtemps par tous ceux qui veulent en finir avec l'intermittence. Leur objectif est de discréditer un système mutualiste susceptible d'assurer une continuité de revenus à ceux qui travaillent pour des employeurs multiples, avec des durées d'emploi et des rémunérations variables. Le travail devenant de plus en plus précaire, il convenait en 2003 de démanteler un modèle (celui des annexes 8 et 10) perfectible certes, mais surtout susceptible d'être réclamé par d'autres salariés travaillant hors du champ clôt de la culture.

Depuis plusieurs mois, une politique de contrôles des intermittents et des structures qui les emploient est menée. Ces contrôles diligentés par plusieurs organismes ou ministères ont pris des formes ubuesques, voire scandaleuses. On se souvient de ces intermittents d'Annecy appréhendés par la police, fouillés au corps et gardés à vue à Annecy à la suite d'une plainte des ASSEDIC.
Outre l'émotion légitime soulevée par de tels procédés, le désir de réfléchir aux raisons d'un tel acharnement et la nécessité d'inventer une défense collective nous ont menés au sein de la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile-de-France à créer une commission spécifique «Face aux contrôles».

Loin d'être un sursaut vertueux, ces contrôles obéissent à un objectif politique. La CFDT conditionnait en effet sa signature au Protocole du 18 avril 2006 sur les annexes 8 et 10 proposé par le Médef et voulu par le gouvernement, à la mise en place d'une politique rigoureuse de contrôle des intermittents et de leurs employeurs.
Nul étonnement donc à voir l'Unedic, co-présidée par la CFDT, se lancer dans des procédures tatillonnes lors du renouvellement de droit des intermittents afin de vérifier la véracité de leurs déclarations. Nous ne sommes pas non plus surpris de voir le Ministère de la culture transformer l'attribution des licences d'entrepreneur de spectacle (indispensable pour employer des intermittents) en un parcours kafkaïen. Plus troublante était l'instrumentalisation des services de l'inspection du travail, a priori destinée à protéger les salariés.
La question des abus est en effet loin d'être - comme par exemple la nécessité de la date anniversaire- un constat partagé par tous ceux qui luttent contre le protocole de juin 2003, puis contre celui tout aussi scandaleux signé récemment. Des contrôles afin de lutter contre les abus furent réclamés depuis longtemps par la CGT par exemple, qui visait -à juste titre au reste- certaines pratiques de l'audiovisuel tant public que privé, sans mesurer les

conséquences qu'auraient ces contrôles appliqués aveuglément dans les secteurs fragiles du spectacle vivant.
Or, pour mesurer ce que signifiaient ces «abus», il convenait de constater quels étaient réellement les «us», c'est-à-dire les pratiques des intermittents. L'enquête menée par la CIP en collaboration avec le laboratoire Matisse-Ysis du CNRS fit par exemple apparaître qu'un tiers des intermittents déclaraient être à la fois employeurs et employés par la structure. Or, diriger de fait une des entreprises qui vous emploie interdit d'avoir droit aux ASSEDIC. Un tiers de délinquants avoués dans une profession implique qu'une répression réelle de cette pratique sera plus que destructrice. Mis face à cette contradiction lors d'une occupation de leurs locaux lors d'une action de la CIP, les fonctionnaires de la Délégation Interministérielle de Lutte contre le Travail Illégal, troublés, ne peuvent que répondre : «Il faut que ces employeurs/employés deviennent des travailleurs indépendants».

Cette figure de l'employeur/employé nous oblige à repenser autrement le lien de subordination qui fonde le contrat de travail.
Qui est l'employeur réel d'un intermittent donnant des ateliers de pratiques artistiques ? La compagnie qui l'emploie et qu'il dirige parfois, ou le politique ayant réclamé ces ateliers dans sa ville ?
Les compagnies ne sont-elle pas souvent les sous-traitants des théâtres publics peu soucieux de s'embarrasser des risques de signer des contrats de travail aux artistes et techniciens travaillant épisodiquement dans leurs murs ?
Enfin, qui est le plus «indépendant» ? Le travailleur déclaré tel, ou celui qui, par l'intermittence a dégagé du temps pour travailler avec des pairs qu'il a choisis, sur un rythme convenant à son mode de production ?
Enfin souhaitons-nous finir «entrepreneur de nous-mêmes», mis en condition d'égale inégalité avec nos semblables, privés de droits sociaux, et finalement seuls et éternellement suspectés de fraude par des organismes de contrôles qui n'auront pour unique objectif que de vérifier que les règles de la concurrence sont bien les seules qui nous relient à nos pairs ?

Les compagnies ne sont-elle pas souvent les sous-traitants des théâtres publics peu soucieux de s'embarrasser des risques de signer des contrats de travail aux artistes et techniciens.

Nous ne prétendons pas avoir de réponses à ces questions ; nous sommes en revanche certains que si nous voulons comprendre les mutations qui se mettent en place dans le domaine de la culture, comme dans l'ensemble de la société, il est sage de les regarder en face, et de ne pas se contenter des réponses déjà préparées par nos adversaires.

ACTIONS, TERRITOIRE ET CRÉATION

par Véronique Widock, ***Le Hublot***

Véronique Widock, metteur en scène de la compagnie les Héliades et directrice du Hublot à Colombes, témoigne de son engagement artistique où création se pense avec action culturelle.

Venir s'installer à Colombes, créer un lieu pour y faire du théâtre a toujours été intimement lié pour moi au désir d'ouvrir, de rencontrer des gens qui ne connaîtraient pas le théâtre, d'en faire avec eux, d'en faire pour eux. D'inventer les conditions nécessaires pour que les publics et la création se rejoignent, pour que l'une et l'autre s'apprennent mutuellement. Une soif d'autre.

Et aussi une dette importante à régler, une croyance ferme, un immense merci. Une dette ou plutôt un cadeau à redistribuer : sans les interventions répétées des équipes du théâtre de Sartrouville il y a une trentaine d'année dans le lycée de mes 16 ans, je n'aurais sans doute jamais connu le théâtre, et serais passée à côté d'une grande chose, une chose qui m'a sauvée. À mes yeux alors, Sartrouville, ville grise comme tant d'autres d'une banlieue sans identité et sans perspective, venait de s'enrichir d'un espace de rêve et de vie incroyable, à peine imaginable, ayant pour nom "théâtre". J'apprenais alors qu'un tel lieu pouvait être beaucoup plus que quelques murs, pouvait être un lieu où l'on crée l'espace et le temps, où ta vie se rêve, se construit, s'imagine, se remet en jeu ; un espace où d'autres que toi viennent lire à travers toi, un lieu de croyance et de soulèvement, un lieu pour rencontrer la mort et la recréation, un lieu où ne plus être un être social mais un être au devenir inimaginable.

Quand on a pratiqué ce que peut ouvrir cet art à soi-même, à la réalisation de soi-même, comment accepter l'idée que le théâtre est inaccessible à toute une partie de la population ? Qu'il n'est vu que par ses pairs ou ses connaisseurs ? Qu'il apparaît aux yeux des autres comme un mets réservé, un mets superflu ? Comment accepter la tenace idée d'élitisme du théâtre ? Quand, on le sait, le théâtre saisit l'être à la moelle, entre l'inconscient et l'émotion, et l'invite à ouvrir les yeux et la pensée, même s'il n'a pas les codes culturels adéquats ?

La vie découverte là est [...] plus complexe, subtile, violente, généreuse et fragile qu'une certaine théâtralité autorisée. Et ce creuset me renvoie à travailler plus loin, autrement.

Un outil libérateur, un outil incitant à repenser le monde, un outil unique pour sortir de l'endormissement dispensé par la télévision, de la propagande à l'inculture

grandissante, à l'esprit d'individualisme et de consommation délibérée prôné par notre société médiatique ? Comment trouver normal que les programmes d'action culturelle, y compris les crédits scolaires, soient à la baisse, alors que ça devrait être l'urgence ?

Rencontrer le public et mener des aventures artistiques avec des habitants m'est donc toujours apparu comme essentiel, et fondamentalement lié à ma recherche artistique. Comment le théâtre opère ? comment le théâtre s'adresse aux autres ? que génère l'acte théâtral ?

Toutes ces questions hantent mon travail et sont au cœur des aventures artistiques menées avec des publics brassés.

Aller à la rencontre des publics : une soif, une curiosité aiguisée (et sans condescendance), un intérêt pour la vie au travers des histoires vécues, des corps et des émotions non galvaudés. La vie découverte là est effectivement souvent moins radicale et simpliste que le théâtre ne voudrait la faire apparaître, elle est plus complexe, subtile, violente, surprenante, brutale, généreuse et fragile qu'une certaine théâtralité autorisée.

Et ce creuset me renvoie à travailler plus loin, autrement. Je n'aurais jamais mis en scène certains textes devenus fondamentaux pour moi, ni trouvé certains modes opératoires, sans les aventures à hauts risques menées avec ces personnes.

Il serait intéressant de retracer l'historique, depuis notre arrivée à Colombes et le démarrage de notre implication dans les quartiers, jusqu'à ce jour : environ dix ans à investir la ville et à proposer des actions pour comprendre la ténacité et l'enthousiasme nécessaires si l'on veut aboutir à de vraies démarches artistiques. Il y a eu souvent à se battre avec certaines structures sociales et certains élus pour que tout le monde s'engage.

Et dans cette bataille on se rend compte que l'engagement des artistes fait parfois peur, bien plus qu'il n'est utilisé comme un pare-feu social ! Il y a donc, sans crainte de récupération, de beaux chemins artistiques essentiels à ouvrir !

© Philippe Niothe

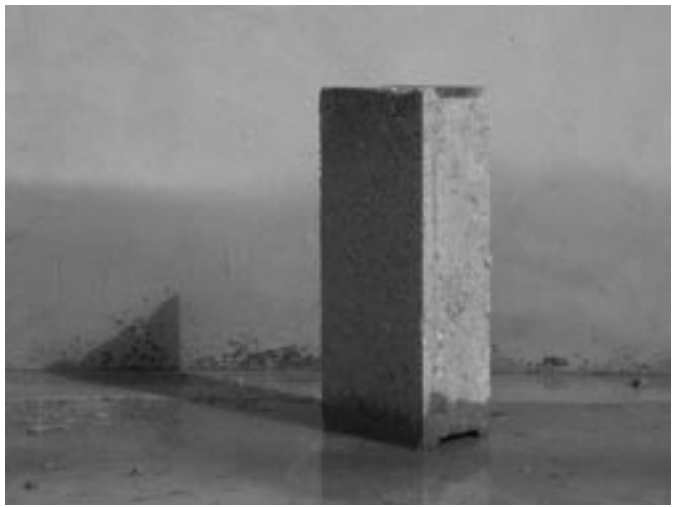

Lettre aux candidats aux élections présidentielle et législative

Paris, le 26 février 2007

Mesdames, Messieurs les candidats,

Nos lieux ont vu le jour ces douze dernières années dans une dynamique qui n'est pas propre à la France mais à l'Europe entière.
Ils se sont créés à l'initiative d'équipes en recherche d'autres façons de produire des œuvres artistiques, de rencontrer les publics, en recherche d'autres relations au territoire, au pouvoir économique comme au pouvoir politique.
D'initiative privée, le plus souvent associatifs, nos projets investissent l'ensemble du champ artistique mais aussi largement le champ culturel et social. S'inscrivant dans des logiques solidaires qui visent à l'intérêt collectif, ils revendiquent pour leur activité un accompagnement des pouvoirs publics qui ne les renvoie pas aux seules lois du marché.
L'intérêt de ces lieux, la pertinence des actions qu'ils développent dans l'ensemble des domaines évoqués ont été progressivement reconnus et ne sont plus aujourd'hui (officiellement au moins) contestés. En France, les Villes, les Départements, les Régions et l'Etat s'appuient sur eux pour mener leurs politiques en matière de production et de diffusion artistiques, ainsi qu'en matière de développement culturel, y compris dans ses implications sociales.
Nos lieux ont ainsi connu de 1995 à 2002, une amélioration relative, mais notable, de leurs conditions d'existence : développement des aides aux projets, au fonctionnement, mais aussi aux travaux, à l'équipement, et à l'emploi à travers les Emplois Jeunes.
Depuis cinq ans, ces conditions d'existence se sont toutefois sensiblement dégradées.
Cette détérioration résulte, dans une très large mesure, du net recul de la volonté de l'Etat d'accompagner ces lieux.

Le Ministère de la Culture annonce un budget en augmentation de 22% depuis 2002 (7,8% pour la seule année 2007). Ces augmentations ne concernent pas nos lieux mais des projets et des établissements «prestigieux», répondant à une logique d'«excellence artistique» (pour reprendre les termes dont use le Ministère de la Culture dans sa communication), à laquelle semble-t-il nos lieux ne répondent pas.
Pour les mieux lotis d'entre nous, l'accompagnement du Ministère de la Culture a stagné : ce qui revient à dire qu'il a baissé en 5 ans de près de 10% en «euros constants». Mais pour la majorité d'entre nous, ces aides au fonctionnement et aux projets ont diminué y compris en valeur absolue.
Pour ce qui est des aides aux travaux et à l'équipement, le Ministère de la Culture annonce également de gros investissements. Ils concernent là encore des «établissements d'envergures». Nos lieux se sont vus quant à eux systématiquement refuser ces trois dernières années les aides pourtant modestes qu'ils sollicitaient.

Les aides de l'Etat à travers la «Politique de la Ville» ont également baissé en 2002 et 2003, puis disparu les deux années suivantes. Après les «évènements» de l'automne 2005, elles sont réapparues. Pour l'année 2007, elles sont à nouveau annoncées en diminution (l'automne 2006 n'a pas connu d'émeutes…).
Pour ce qui est des aides à l'emploi, l'Etat n'a proposé aucune mesure qui prenne le relais des Emplois Jeunes (vitaux pour nos lieux) qui sont arrivés à échéance ou sont en passe d'y arriver. Il s'est purement et simplement déchargé de cette responsabilité, notamment sur les Régions et les Départements qui accompagnent les Emplois Tremplins.
A ce triste constat, il convient d'ajouter le durcissement des conditions d'accès au régime d'assurance chômage des intermittents (que le nouveau protocole assortit d'un renforcement des contrôles), qui fragilise considérablement nos lieux et les équipes qu'ils accueillent. Le Ministre de la culture a largement contribué à la signature du nouveau protocole à l'automne 2006.
Il faut encore mentionner la forte baisse des financements de l'Etat aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires et d'une façon générale à l'action culturelle.
Officiellement l'Etat nie ce désengagement : dans son discours de présentation du budget 2007, le Ministre de la culture l'a qualifié de «fantasme» et de «slogan». Dans leurs réalités, nos lieux y sont pourtant durement et incontestablement confrontés.

C'est une politique qui oppose «l'excellence» à l'émergence artistique qui se traduit à travers les choix budgétaires et les orientations de l'Etat ces cinq dernières années. Une politique qui feint d'ignorer la place prise par les initiatives issues de la société civile dans les politiques culturelles aux différents échelons du pays. Une politique qui privilégie le caractère prestigieux et la visibilité des actions (y compris quand elles se revendiquent comme «populaires») au détriment de la diversité et du travail de fond et de proximité nécessaires à la démocratisation et au partage de l'art et de la culture.
Mesdames et messieurs les candidats aux prochaines élections présidentielles et législatives, les enjeux liés aux questions culturelles conditionnent, vous le savez, nos existences individuelles et nos modes de vie collectifs. La conduite d'une politique en ce domaine relève de votre responsabilité.
Nous attendons de vous que vous contribuiez à réaffirmer l'importance de l'implication de l'Etat dans ce domaine et à la redéfinition de ses orientations en concertation avec les populations, les agents culturels et les collectivités territoriales.
Votre silence concernant ces questions à l'occasion de la présente campagne électorale nous inquiète. Il contribue à fragiliser un peu plus la vie artistique du pays et au-delà, le devenir de sa politique culturelle.

le réseau actes if et ses membres :
Anis Gras, Ars Longa, l'Atelier du plateau, l'Avant-Rue, le Bouquin affamé, le Café Culturel, le Collectif 12, Confluences, Conteners, l'Echangeur, File 7, Gare au Théâtre, Glaz'art, Petit Bain / la Guinguette Pirate, le Hublot, Mains d'œuvres, la Maison d'Europe et d'Orient, la Pêche, le Samovar, le Tamanoir

POUR LA CO-CONSTRUCTION DE NOUVELLES POLITIQUES DE L'ART ET DE LA CULTURE

par Arthur Gautier,
doctorant en sciences de gestion au CNAM

L'UFISC[1] a rendu public son manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture, lors d'une rencontre entre acteurs et chercheurs sur le thème culture et économie solidaire ce 25 janvier au CNAM[2].

L'UFISC, ayant engagé depuis 1999 une réflexion collective en réaction à la fiche technique du Ministère des finances qui fixait l'assujettissement des associations aux impôts commerciaux, porte aujourd'hui la voix d'un secteur culturel ni privé lucratif, ni public administré. Au travers de chantiers de réflexion sur les problématiques de ses membres (l'emploi, la gouvernance et le statut juridique de l'association, les pratiques en amateur), l'UFISC sort aujourd'hui son «manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture». Ce fruit d'un travail collectif constitue une étape datée et reste par principe évolutif.

Le manifeste rappelle d'abord les valeurs que partagent ses membres, qui renvoient aux droits de l'Homme, à la diversité culturelle, au développement durable, à la participation démocratique, à la place essentielle de l'art dans la construction de la société. Il traite des modes de fonctionnement, aussi divers que peuvent l'être les réalités économiques, sociales et politiques de structures d'horizons très différents, du théâtre de rue aux musiques actuelles, mais toujours articulés autour d'une économie plurielle. Enfin il se termine par une partie revendicative esquissant les lignes d'un programme auprès des pouvoirs publics et du monde professionnel.

Ce document ouvre une autre perspective économique, dans la volonté de décloisonner les secteurs et repenser les cadres administratifs et juridiques en vigueur. Contrairement à ce que le vocable de «tiers secteur» peut induire, l'initiative privée sans but lucratif est loin d'être résiduelle, elle concerne la plupart des entreprises artistique et culturelles en France !

Il invite par ailleurs à repenser les rapports entre l'économie et la société, comme remède contre la résignation politique. Mais les pistes envisagées n'ont de sens que si elles sont co-construites avec les politiques publiques. Pour cela, l'urgence est à la citoyenneté active, pour une négociation collective où les acteurs culturels gagneraient à se concerter avec d'autres initiatives d'économie solidaire.

Le manifeste doit maintenant se connecter à la LOLF, qui devient la norme avec des logiques plus démocratiques et transparentes dans la gestion des dépenses publiques, y compris pour l'art et la culture. Pour éviter qu'une obsession croissante de tout quantifier prenne le dessus, il est urgent de se pencher sur les indicateurs de performance, par exemple pour les programmes «Création» et «Transmission des savoirs et démocratisation de la culture» de la loi de Finances 2007.

Enfin, la Convention de l'UNESCO[3] sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles impose aux Etats signataires (dont la France) la «participation active de la société civile»[4].

Le manifeste peut montrer la voie à suivre. Aux acteurs associatifs de l'art et de la culture de s'en emparer collectivement pour concrétiser les pistes ouvertes par cette «autre économie» !

[1] Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles. [2] Centre National des Arts et Métiers de Paris
[3] Ratifiée en décembre 2006, cette convention entrera en vigueur le 18 mars 2007. [4] cf. article 11

COMMENT REDYNAMISER LES POLITIQUES ?

par Catherine Boskovitz, *Collectif 12*

Lors du colloque de l'Observatoire des politiques culturelles le 25 janvier à Lyon, sur la question «Comment vont les politiques culturelles. Sont-elles encore un enjeu politique national ? Demeurent- elles une priorité locale ? Comment les redynamiser ?», Catherine Boskovitz, metteur en scène et co-directrice du Collectif 12 à Mantes-la-Jolie, apporte sa réponse.

Si poser la question induit qu'elles ne le seraient plus, quelle serait la catastrophe qui se prépare ?

A l'aune de la mutation actuelle de notre société et lorsqu'une révolution des consciences met à jour l'inégalité des chances en terme d'origine, de classe sociale ou de sexe des individus, le regard des hommes politiques me parait devoir porter sur la culture ; aujourd'hui plus que jamais, au risque de passer à côté d'éléments déterminants pour l'avenir de notre société mixte.

Cela demande du courage, aux politiques, aux artistes et à tous les acteurs culturels.

Le courage de tenir compte du réel paysage humain et social qui compose la population française et de permettre qu'il soit représenté parmi les artistes, les spectateurs et bien sûr les élus !

Le courage d'ouvrir un chantier très important sur la place de chacun dans la culture et l'art aujourd'hui.

Ce serait mettre en place une politique culturelle qui donnerait les moyens, à tous les artistes d'avoir la possibilité d'accéder aux écoles d'art, institutions et autres postes de responsabilité, à tous les spectateurs d'avoir la possibilité d'accéder aux lieux où l'art se fait et se donne.

Cela revient à ré-inventer des lieux où l'art et la culture se partagent et ne sont pas uniquement destinés aux classes moyennes blanches et cultivées, et dirigées par elles.

Cela demande aussi aux artistes et aux directeurs déjà responsables de structures, de partager les outils de travail. Cet énoncé qui parait simple est loin d'être intégré aux programmes !

Au sein du spectacle vivant, depuis plus de vingt ans, se livre une guerre invisible entre les artistes qui désirent «créer dans la cité» et ceux qui souhaitent rester dans le cénacle de l'art pour l'art. Ceux-ci se retranchent derrière le terme d'excellence artistique, qui en lui-même ne pose aucun problème quant à l'exigence que tout artiste doit avoir sur sa propre création mais qui, dans cette guerre, se teinte d'un mépris indélébile pour les autres qui choisissent de travailler sur le lien art et société.

Ce conflit a vite revêtu des aspects féodaux. Soutenus en général par les institutions et la presse, les artistes de l'excellence, après avoir été nommés pour nombre d'entre eux à la tête des lieux institutionnels, ont fermé leurs portes et relevé leurs pont-levis afin que les autres ne puissent y pénétrer. Chacun s'est enfermé dans sa vision de l'art et du théâtre, sans jamais réellement échanger ou créer ensemble, les uns étant plus nantis que les autres. Ces autres pour créer, se trouvent dans l'obligation de faire appel aux aides des institutions sociales plus qu'à celles des institutions culturelles -qui se sont rangées dans le camp adverse.

A manqué dans ce paysage une figure comme Vitez, à l'exact carrefour de ces mouvements, avec la capacité de faire passer du sens de l'un à l'autre sans jamais donner prise à un consensus mou.

Cette division dans la profession et l'ostracisme qui

en a découlé, relayé plus ou moins ouvertement par la politique culturelle du Ministère ainsi que par le silence de la presse sur toute expérience «hors normes», «hors centralité», «hors théâtre labellisé», a produit un vrai coup de frein à la création théâtrale contemporaine en terme de renouveau des formes, de circulation des œuvres, idées et personnes, publics et artistes.
Dans ce contexte, certains artistes ont créé des forces alternatives à l'enfermement où le conflit les reléguait. Ils ont réuni des équipes artistiques qui ressemblaient à la composition de la population française. Ils ont du et pu établir des relations avec les habitants de cette même cité où ils avaient choisi d'œuvrer, ainsi qu'avec les élus locaux, pour pouvoir agir et créer dans les villes et ainsi suivre les mutations qui s'opéraient notamment dans les classes populaires, et pour se rendre compte de l'urgence d'agir avec et non à côté de ces mutations. Ils ont du et pu inventer aussi d'autres espaces, créer des formes artistiques différentes de celles formatées aux exigences des marchés, institutionnel et commercial -qui leur étaient fermés-, des formes où la complexité du monde est représentée, où l'émotion de la ville traverse aussi les œuvres.

pour qu'au sein de l'institution même, un véritable mouvement s'opère et que les lieux artistiques prennent leur place au centre de la cité

Ils ont donc inventé des lieux, des chemins sans se départir d'une exigence artistique indispensable.
Ils ont fait tout cela dans une adversité qu'il est peut-être difficile d'imaginer : sans aucun soutien, ni des réseaux professionnels labellisés, ni des médias, c'est-à-dire sans possibilité de diffusion.
Actuellement a lieu un nouveau combat, celui de la transmission.
Avec le temps, le travail et le pouvoir de conviction de certains, plusieurs collectivités ont suivi plus attentivement puis épaulé des démarches d'artistes sur «leurs» territoires. Le Ministère de la culture lui-même, d'abord par l'intermédiaire des DRACS, commence lui aussi à considérer ces démarches et notamment dans leur dimension artistique. Mais cela n'est pas suffisant.

Couverture de *6 milliards de visages* de Peter Spier, L'école des loisirs

Il faut aujourd'hui que l'institution se laisse questionner par ces démarches et les intègre. Non pour les récupérer et de manière cannibale les faire disparaître, mais pour qu'au sein de l'institution même, un véritable mouvement s'opère et que les lieux artistiques prennent leur place au centre de la cité, au centre de la pensée. Pour travailler AVEC et en frottement de l'Autre.
Pour cela, il faut que l'Etat et les collectivités territoriales s'entendent –quels que soient les résultats des élections à venir– sur cet axe de politique culturelle et qu'ensemble, ils en déterminent le maillage des lieux de production et de création sur le territoire.
«Décentralisation» ne peut plus être le synonyme de «dispersion» où chacun «joue» dans son coin, où chacun entretient sa danseuse… Il y a besoin de cohérence et de compétence de ceux qui seront à la tête des lieux artistiques car ils devront être capables avec les artistes, les publics, les élus, avec tous les citoyens qui le désirent, d'ouvrir de véritables chantiers de réflexion, de création.
C'est ce qui permettrait enfin l'essor d'une véritable politique culturelle concertée entre Etat et collectivités.

L'EUROPE, UN OUTIL POUR NOTRE AUTONOMIE

par Ferdinand Richard[1]

Ferdinand Richard, directeur de l'AMI - Aides aux Musiques Innovatrices, Centre national de Développement pour les Musiques Actuelles à Marseille, s'interroge sur la place de la culture dans la construction européenne, défendant la nécessité de se fédérer pour que l'Europe soit «un outil pour notre autonomie».

La difficulté ne date pas d'aujourd'hui. Arriver à définir les limites de nos différents étages institutionnels, arriver à les (ré)concilier, particulièrement dans le domaine si passionnel qui est le nôtre, reste un tonneau des Danaïdes où les eaux troubles tourbillonnent. Même si l'une comme l'autre maison ont aussi à leurs actifs des réussites exemplaires, les deux institutions culturelles françaises qui sont censées faire avancer les dossiers culturels en Europe, le Ministère de la culture et l'AFAA, sont loin de disposer de tous les soutiens nécessaires pour défendre correctement la place de la culture dans la construction européenne.
On ne peut imaginer qu'André Malraux ait créé le Ministère de la culture sans autorisation du Général de Gaulle, mais on peut cependant s'interroger sur l'amour des Beaux-arts ou la compassion pour les artistes de ce dernier. En tout cas, il y a certainement vu un excellent outil au service du prestige national. Et puisque l'AFAA tire plus de 70% de ses ressources du Ministère des Affaires Etrangères, il est difficile de croire qu'elle puisse s'affranchir de toute commande diplomatique. C'était ainsi à la naissance de ces institutions, mais est-on bien sûr que la politique culturelle préconisée pendant presque vingt ans par la gauche au pouvoir ait réussi à s'affranchir de ces lourds présupposés ? Il sera imprudent d'ignorer cette Histoire si nous voulons sincèrement promouvoir une intégration progressive des différentes politiques culturelles nationales ou régionales administrées sur ce continent.

Pour devenir universel et transcendant, l'Art a besoin de se cultiver lentement sur le terreau de ces pratiques, de se nourrir de mobilité, […] et, avant toute chose, de Droit, à l'existence, à l'impertinence…

En effet, s'il est évident qu'aujourd'hui nous ne saurions parler de politique culturelle

[1] Texte écrit en octobre 2005.

publique sans perspective continentale, il n'en reste pas moins que ce sentiment diffus ne repose pour l'instant que sur les pratiques quotidiennes des artistes, pas sur des stratégies publiques claires et affirmées. Pourtant, quel qu'en soit son niveau de conscience, chacun d'entre nous vit l'Europe en permanence, incrustée qu'elle est dans nos gènes depuis des siècles, et au final, il semble bien que le principal obstacle à plus de culture dans le projet européen, ce n'est pas les gens, ni les institutions européennes, mais bien chaque Etat-membre, marchandant pied à pied ses entrées commerciales et ses fermetures identitaires, défendant son prestige comme ses industries audio-visuelles.

Au vu des récents évènements, il serait téméraire de parler d'intégration de politiques culturelles nationales au sein d'un ensemble cohérent de 25 pays tant que les états qui le constituent lui refusent l'existence même d'un budget, ou encore limitent (car c'est bien eux qui sont aux commandes) la part culturelle de ce budget à un ridicule 0,003%, à peine 7 centimes par an et par habitant, à partager entre les 25 membres plus les pays limitrophes, et prioritairement dévolu à de poussiéreuses et coûteuses Eurovision et autres grand'messes. La prochaine présidence de l'UE, autrichienne, sera attribuée au gouvernement même qui ne déteste pas fricoter avec l'extrême-droite, c'est dire quels écueils nos députés européens favorables à la Culture vont trouver sur leur chemin.

Pourtant, le projet européen contient tout le potentiel de développement culturel dont nos artistes et nos populations ont besoin... mais pas forcément là où on l'attend. Le projet européen sera, est déjà, un projet fédéral. L'artiste, quant à lui, est un fédérateur d'influences.

Ces deux postures multilatérales, et donc modernes, sont en décalage avec l'Art Officiel, par essence centralisé. Contrairement à ce qui se reconstitue sous nos yeux dans notre pays, l'avenir de l'Art n'est pas dans les «pôles d'excellence», les «grands artistes», «les cercles d'experts auto promus». Il n'est certainement pas non plus, à l'échelon européen et extra européen, dans une concurrence suicidaire entre Centres Culturels Français, Goethe Institut, British Council etc... (comme le soulève Dragan Klaic, président du FEAP). Il est dans la proximité, dans les pratiques de tout un chacun. Pour devenir universel et transcendant, l'Art a besoin de se cultiver lentement sur le terreau de ces pratiques, de se nourrir de mobilité, de trajets sans cesse renouvelés, d'ouvertures tous azimuts, et, avant toute chose, de Droit (à l'existence, à l'impertinence...).

Nous affirmons que le sens et l'équilibre d'un développement territorial ne peut se faire sans politique culturelle, de même que le sens et l'équilibre de l'Europe ne peuvent s'imaginer sans développement interterritorial équitable. Cette Europe ne sera d'ailleurs que l'expression des complicités de toutes nos proximités, ou elle ne sera pas. C'est aussi dans nos proximités que s'élaboreront une grande partie des contenus de nos industries de la communication, de notre multimédia éducatif. Et c'est aussi dans ce voisinage que se joue et que se vit la diversité culturelle. Et c'est enfin cette «écologie culturelle» qui nous servira de langage avec les autres régions du monde.

c'est aussi dans ce voisinage que se joue et que se vit la diversité culturelle. Et c'est enfin cette «écologie culturelle» qui nous servira de langage avec les autres régions du monde.

Il y a plus d'argent pour la culture dans les autres programmes non culturels (jeunesse, emploi, régions, nouvelles technologies, coopération extérieure, etc...), et en particulier dans tout ce qui se dépense dans nos proximités, que dans Culture 2007. Ceci demande à nos équipes un long effort d'adaptation, rodés que nous sommes au jeu des subventions publiques nationales et de ceux qui les contrôlent.

Il nous faut trouver le médium entre l'intégrité des messages de l'artiste et la soif culturelle des populations (bien plus grande que l'on pourrait le croire, mais bien différente aussi...). Chaque année, des crédits non consommés sont retournés à Bruxelles. Ils sont trop lourds pour être avalés par les petits opérateurs que nous sommes. Mais ils sont bien réels... En fait, la difficulté de nos recherches de financement européen n'est pas tant un manque de compétence qu'un manque de nécessité politique.

Nous devons nous fédérer, inventer des regroupements autour de l'emploi, de la jeunesse, des NTIC, de l'aménagement rural ou urbain, que sais-je encore...

Dans cette perspective nouvelle, tous les espoirs sont permis, mais les mentalités doivent changer. [...] Il faut faire de l'Europe l'outil de nos autonomies.

Plus d'Europe, c'est inventer cela, et pas seulement additionner la ribambelle des petits projets personnels que les uns et les autres ont pu produire en Allemagne ou Italie... Dans cette perspective nouvelle, tous les espoirs sont permis, mais les mentalités doivent changer. Nous touchons là au titanesque tournant politique que notre globe connaît depuis la chute du Mur de Berlin. Il faut faire de l'Europe l'outil de nos autonomies.

Image extraite du film d'animation *Carton-ville, des gens bien pressés*, réalisé par La Ménagerie (Montauban)

ANIS GRAS
[Le lieu de l'autre]

Le printemps s'ouvre sous le signe des écritures vitales, au bord de l'écrit brut, du tracé assignifiant ou de l'expressivité des choses avec Guillevic, Stavistkaya, Nijinski, Pollet, Gherasim Luca, Ponge, Allan Sillitoe, Duras, Nadeja Mandesltam et une grande session de lectures les 9 et 10 mars (proposées par l'atelier hors-champ, le groupe Foucault, le Groupe D, Johnny Lebigot, Patrick Fontana, la compagnie Le Dithyrambe...). Le 6 avril nous inaugurons deux installations d'art visuel questionnant l'hospitalité, *7/sept* proposée par le FRAC et *Voir les yeux fermés* par l'atelier «*en quête d'autres regards*» de la Prison de la Santé.

L'AVANT-RUE
[Friches Théâtre Urbain]

A l'Avant-Rue, nous lançons cette année un travail d'implantation territoriale, en arpentant à pieds l'ancien axe Paris – Rouen, sur lequel nous nous situons. Cette ancienne route d'Asnières traversait Bois-Colombes, Gennevilliers, Argenteuil, Pontoise et St Clair sur Epte, en bordure de l'Ile-de-France. Ce projet de rencontre et de «grand voisinage» porté par Friches Théâtre Urbain aboutira à une création in situ en 2008 : *Witness/N14*. En résidence, nous accueillerons le collectif multimédia Gigacircus avec *Lives on the Lines*, Béatrice Englert avec une installation de peintures monumentales créées pour le lieu, Marcio Carvahlo qui prépare une performance de projections vidéo sur le corps nu et Cie La Chose travaillant avec un trapèze aux cordes sonores…

ARS LONGA [Arts vivants et Arts numériques]

Le festival *Mal au Pixel*, organisé avec Mains d' Œuvres, Confluences, Ars LOnga et l'Institut Finlandais, aura lieu cette année du 14 au 21 avril. «Démocratie, faites-la vous-même !» propose aux artistes et aux chercheurs de contribuer à analyser, critiquer ou inventer des systèmes politiques et sociaux de demain, et s'ouvre au Point Ephémère le 14 avril.
Depuis janvier, Ars Longa accueille Technopol, association au service de la scène électro, dans l'objectif de proposer des formations communes et de collaborer sur des évènements. Technopol (www.technopol.net) c'est aussi *Les Rendez-Vous Electroniques* du 23 au 29 avril et *la Technoparade* en septembre.
Ars Longa poursuit ses ateliers de formation aux outils numériques tout au long de l'année, et présente chaque mois de nouveaux artistes dans sa galerie.
Le programme de nos activités : sur le site www.seeusoon.net.

ATELIER DU PLATEAU
[1er centre dramatique national de quartier]

L'année 2007 s'annonce difficile financièrement pour l'Atelier du Plateau, avec des activités croissantes, des rémunérations des artistes et des permanents en augmentation, des aides à l'emploi en baisse…
Sans augmentation budgétaire de nos partenaires institutionnels, comment continuer à professionnaliser, former, accueillir les artistes dans des conditions décentes et légales ? Comment conserver durablement des équipes permanentes qui s'investissent mais se heurtent à l'impossibilité d'obtenir une reconnaissance financière de leur engagement et de leur travailler ? Doit-on retourner des années en arrière et recommencer à vivre sans fiche de paie, sans contrat, en toute illégalité et précarité ? Doit-on se comporter en patron délibérément libéral et n'avoir que des employés jetables et instantanément rentables ?
Nous le refusons évidemment et sommes inquiets de cette tendance à nous laisser nous débrouiller avec nos craintes et à l'indifférence face à notre désarroi budgétaire.
C'est dans ces conditions que nous continuons à rêver d'une programmation audacieuse, créative, pluridisciplinaire dont la prochaine étape sera une création musicale et théâtrale imaginée par l'Ensemble Reflex.

BOUQUIN AFFAMÉ [Café littéraire affamé de culture]

Pour la sixième année consécutive, le Bouquin Affamé a été conventionné entreprise d'insertion par l'activité économique pour quatre postes en équivalent temps plein, soit deux de moins que les années précédents.
En effet, nous avons décidé de geler provisoirement le projet d'accompagnement d'artistes cette saison afin de mener à bien le bilan de cinq années de ce projet expérimental et unique en France.
Par ailleurs, nous avons besoin de dégager du temps pour travailler à la préfiguration du projet Petit Bain , en collaboration avec l'équipe de la Guinguette Pirate, dont l'ouverture est prévue au début de l'été 2008, et ce même temps nous est également nécessaire pour réfléchir au devenir du Bouquin Affamé et d'interroger nos partenaires, associés, administrateurs, usagers sur leur volonté de maintenir cet équipement sur le territoire de Clichy-la-Garenne…

CAFÉ CULTUREL [Arts et rencontres]

Ça y est, c'est fait… le Café Culturel renouvelle son local, ses coordonnées et son Conseil d'Administration.
Situé à la Maison de la Jeunesse, 12 place de la Résistance à Saint-Denis, avec en nouveau numéro 01 42 43 96 11, le Café Culturel peut développer son activité dans le calme et la sérénité. Le CA, c'est désormais en présidente, Béatrice Audousset, en trésorière, Stéphanie Cannoodt, en secrétaire, Madelyne Bouvier.
Les projets 2007… Berceau du slam en région parisienne (organisation de soirées slam régulières depuis 2000), le Café Culturel prépare, sur 2007/2008, l'édition d'un coffret mémoire autour du slam incluant vidéos, illustrations, témoignages, sons…
En cours également pour l'automne 2007, la création d'un cabaret urbain pluridisciplinaire qui sera présenté lors du Festival *Villes des Musiques du Monde* et qui prévoit être modulable pour tourner en Seine-Saint-Denis et sur l'ensemble de la région.

COLLECTIF 12 [Un collectif d'artistes, un lieu de création]

Le Collectif 12 met l'accent sur la danse en mars avec le solo *Peter, peter pet…er !!!* le *9/03* qui vient d'être présenté au Québec (festival Correspondanse). Les 16 et 17 mars, dans le cadre de la programmation expérimentale *OFF LIMITS,* le chorégraphe berlinois, Felix Ruckert présente *Love Zoo*, une nouvelle expérience interactive entre spectateurs et performers. Avis aux amateurs éclairés et professionnels de la danse, M. Ruckert propose un workshop gratuit du 17 au 19 mars. Fin mars, *Bérénice* poursuit sa tournée au Collectif 12 (les 23, 24, 25 et 30/03). En avril, place à la quinzaine des auteurs, festival des écritures de la scène organisé par le théâtre du Mantois avec *Novecento* et du cirque avec les élèves de 3ème année du Centre National des Arts du Cirque.

CONFLUENCES [Lieu engagé de rencontres et de création]

L'ECM de Confluences, en collaboration avec des ethnologues pour le projet *ethnokids*, propose des parcours de découverte du quartier aux collégiens du 20ème qui donneront lieu à la création de P.O.M (Petits Objets Multimédia). De nombreuses résidences sont également prévues (documentaires, musique, art interactif).
Pour le projet *Zaanga*, mené avec Ars Longa, Confluences part en Afrique développer des outils de création de films multimédias qui serviront à la communication des ONG locales.
Ensuite la 1ère édition d'*Off Limits*, par la Cie la Communauté Inavouable, les 30 et 31 mars. Un week-end «scène militante, scène expérimentale». Et lors des Présidentielles, ce sera la thématique «médias et élections», portée également par le Collectif 12.

CONTENERS [Mobile de l'échange]

De la ville invisible à la ville transhumante # 2007… , une collaboration artistique de Conteners avec le SEA Europe, l'Atelier du Plateau et Ars Longa.
Dans la continuité des déambulations sonores réalisées en 2006 à Bagnolet, Vitry-sur-Seine et Montréal en partenariat avec L'Echangeur et Gare au Théâtre, Conteners poursuit le projet sur deux nouveaux territoires, dans le 19ème et le 11ème arrondissements de Paris dès le mois de mars. Cette invitation faite aux habitants à faire partager leurs usages et expériences intimes de leur ville au cours d'ateliers se traduira par une galerie de portraits en écoute sur Radio Conteners (www.conteners.org/-radio-conteners-), ainsi que par une séance d'écoute à l'Atelier du Plateau et Ars Longa. Cette première étape sera suivie d'une création d'oeuvres-conteneurs in situ.

L'ECHANGEUR [Théâtre de résistance au spectacle, danse et musiques associées]

Les travaux de L'Echangeur se poursuivent, R. Hébette construit sa nouvelle création *Ex Onomachina* avec deux dates fin mars pour en présenter les prémisses. Un nouveau style de rendez-vous, une semaine de musique-carte blanche, en mars à E.Bultingaire, ingénieur du son et musicien. Avril commence avec *Bâ-ti-boum,* du théâtre musical jeune public, en bon voisinage un partenariat Public Chéri-Lutherie Urbaine, se poursuit avec un concert du cycle monographique de L'Instant Donné, puis se finit avec nos ateliers. Jusqu'à fin mai, 6 créations enfants-jeunes-adultes, sans compter la pièce mobile *Théouliporte à Porte* qui rencontre un réel succès en appartement comme en milieu scolaire et social. Juin, théâtre, J. Fosse par E. Pommeret, avec une tonalité danse par D.Larrieu, 6ème longue série de cette saison. Les vacances et au retour, plus de 500 m^2 supplémentaires, juste murés et chauffés, une situation financière tendue et une saison 2007-2008 redessinée au regard de nos difficiles réalités.

FILE 7 [Répétition, création, diffusion]

Du changement au sein de l'équipe avec le départ de Séverine Payot-Stouff, l'arrivée de Nina Dupart qui prend donc le relais à la communication, et celle de Franck Conrad, assistant régisseur, ainsi que le recrutement prochain d'une personne sur l'action culturelle… File 7 s'agrandit et va continuer à développer, en dehors de la diffusion, l'accompagnement, l'action culturelle, la création... Le groupe Aaron, remarqué pour la BO du film *Je vais bien, ne t'en fais pas* de P. Lioret et qui vient de sortir son premier album, est en résidence chez nous depuis décembre. File 7 accueillera également dans ses murs, les 11 et 12 mai prochains, *Le Crostival* (Festival initié par les étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée) avec entre autres Improvisator Dub et Kaly Live Dub…

GARE AU THÉÂTRE [Fabrique d'objets artistiques en tout genre]

Effervescence et émulation, les maîtres mots de ce printemps ! Retrouvez le jeudi soir *Le Cabaret de la Gare*, rendez-vous poétique et musical aux propositions généreuses, avec une formule repas-spectacle. Les résidences suivent leur cours, Yan Allegret présente une étape de sa création *La Plénitude des Cendres* début avril et Lou-Ysar, un concert-spectacle début mai. Organisé avec La Maison d'Europe et d'Orient autour des écritures des Balkans, *le Bocal Agité* se tiendra fin mai. La compagnie de la Gare est aussi sur les chapeaux de roue. Mustapha Aouar anime *Les soirs du mercredi*, le labothéâtre qui lave plus blanc les idées noires. En préparation pour juin, la 4ème édition des *Petites Comédies de l'eau*, à partir de commandes à des auteurs québécois. La compagnie travaille aussi à la création 2007-2008, *Orchestre Titanic* de Hristo Boytchev.

GLAZ'ART [Lieu public : Concerts, soirées, projections, expositions]

Fort de 15 années d'existence, Glaz'art continue son travail de prospection et de diffusion artistiques à la Porte de la Villette. Concerts, expositions, séances vidéo, résidences et accompagnement d'artistes font vivre cet espace et affirment son caractère pluridisciplinaire.
A partir de mars 2007, les concerts confirment le positionnement de Glaz'art sur des créneaux pointus mais éclectiques avec entre autres les soirées *You are so sexy* (glam rock), *Le monde selon X* (cartes blanches pluri artistiques), *Attrape-moi si tu peux* (for new rock stars!), *Novö hip hop on top* (underground & electro hip hop), etc.
Le clubbing quant à lui demeure payant mais propose des open bar et des lives en ouverture, et surtout des têtes d'affiches funk, drum n' bass, electro, rock and more....

LE HUBLOT [Chantier de construction théâtrale]

La fin d'année s'est placée sous le signe du changement avec le renouvellement d'une partie de l'équipe, Eve, Diane et Bastien sont partis vers d'autres aventures. Le Hublot s'est donc doté d'un nouvel équipage : Lucie Rota pour les relations aux publics, Marie Heughebaert pour la coordination intercommunale et Thibaut Fourrier pour la régie générale.
Du côté de la programmation, le Hublot continue sa découverte de créations insolites avec *Les Inattendues*, un événement qui se déroulera du mardi 27 février au samedi 10 mars.
Quant à la compagnie Les Héliades, elle sera accueillie au Théâtre de la Tempête du 20 avril au 20 mai, pour les représentations de *Barbe-Bleue, espoir des femmes* de Dea Loher, dans une mise en scène de Véronique Widock.

MAINS D'OEUVRES [Lieu de culture d'arts et d'idées]

Le site Internet de Mains d'Œuvres a fait peau neuve. Depuis février, on peut découvrir sa nouvelle forme, plus fonctionnelle, plus cohérente, plus dans l'air du temps ! L'url n'a pas changée : www.mainsdoeuvres.org. On note également l'arrivée dans l'équipe d'Edoardo qui prend la relève de Jules en tant que chef cuisinier et nous régale de saveurs italiennes. Côté programmation, plusieurs projets phares marquent la période mars/juin : Off limits en mars (programmation scénique expérimentale accueillie également au Collectif 12 et à Confluences), la 2ème édition du festival *Mal au Pixel* du 14 au 21 avril (toujours en partenariat avec Ars Longa, Confluences et l'Institut finlandais), le projet *LAPS,* ateliers de pratiques sonores, du 2 au 27 mai…et surprise sur le *MoFo* !

MAISON D'EUROPE ET D'ORIENT [Un lieu pour les cultures d'Europe Orientale]

A la MEO, le premier trimestre a surtout été consacré à une légère restructuration de son équipe, et à quelques travaux d'aménagement des locaux.
Le programme reprend le 19 mars, avec le festival *Regards d'Ukraine*. Jusqu'en juillet, plus d'une vingtaine de spectacles, concerts, rencontres et expositions autour d'autant de cultures de la Slovénie au Tadjikistan, en passant bien sûr par la Bulgarie et la Roumanie. A ne pas manquer : l'exposition de Sladjana Stankovic.
Et surtout du 18 au 28 mai, se tiendra la 3ème édition du *Printemps de Paris*, festival de création indépendante en Ile-de-France et en Europe orientale. On y verra d'ailleurs un bokal européen à Gare au Théâtre, avec notamment le Collectif 12, et une soirée spéciale *Petits / Petits* version 2001, avec la sortie de *Courts-circuits*, la chronique de l'aventure.

LA PÊCHE

[Le rendez-vous des musiques urbaines]

A noter l'arrivée à la Pêche de Steeve Fidol dans le cadre d'un emploi tremplin. Il sera dorénavant en charge de l'accompagnement de nos résidents, du suivi des contacts avec le Maad 93 et le Rif. Un plateau reggae/hip hop *made in Montreuil* se produira le 19 mai a Cottbus près de Berlin au Gladhouse, équipement culturel «jumelé» avec la Pêche. Notre *open mic* connaît un vif succès et se déroule toujours un mercredi par mois en entrée libre, animé par Diak's notre animateur dédié a la scène hip hop. Une partie de notre *back line studio* est en cours de renouvellement, puis ce sera le tour de notre matériel scénique. La programmation du café se termine fin juin pour redémarrer début octobre avec fermeture de l'équipement en août.

PETIT BAIN /LA GUINGUETTE PIRATE **[Concerts et spectacles pluridisciplinaires]**

En attendant le printemps 2008 et l'arrivée du baliseur Emile Allard sur le quai du 13ème ar, l'équipe de Petit Bain investit son quartier par une série d'actions : une installation sonore, visuelle et itinérante fait de portraits d'acteurs emblématiques du 13ème et un rendez-vous mensuel sous forme d'interventions artistiques et culinaires qui permettront la rencontre de ces acteurs dans différents lieux de l'arrondissement. Au 1er avril (date anniversaire de l'association la Guinguette Pirate,12 ans d'âge !), le site internet www.petitbain.org verra le jour. Le week-end du 30 juin, la 5ème édition du festival *Sous la Plage* commence sa traversée de l'été avec cette année une tournée des jardins parisiens : parc André Citroën (15ème), parc Kellerman (13ème) et le tout dernier né, le jardin d'Eole (19ème).

LE SAMOVAR

[Clown, burlesque associés]

Après plusieurs périodes de résidence depuis mai 2006, la Cie Kick Théâtre présente *En Attendant Godot*, mis en scène par René Chéneaux. Une version de ce Beckett où les clowns sont invités dans la distribution.
Du 17 au 29 avril : *Festival des Clowns, des Burlesques et des Excentriques*. Cette 6ème édition, comme les précédentes, accueille des artistes confirmés (Ludor Citrik, Jos Houben, Pierre Pilatte, Nicolas Bernard…) aux côtés des talents émergents (Les D'moiselles, Dimitri Hatton et aussi les élèves du Samovar).
La saison s'achèvera en juin sur les présentations de fin d'année de l'école.
Nous espérons ce trimestre accueillir Estelle Cheminat qui doit rejoindre l'équipe de l'école depuis septembre…

LE TAMANOIR

[Scène de musiques actuelles]

Avenir incertain pour le Tamanoir : après l'annonce d'une étude sur «l'intérêt» de la salle et des musiques actuelles sur Gennevilliers, l'association n'est pas passée en commission pour la permanence artistique 2006 en Région... Malgré ce coup dur, l'équipe conserve ses activités (répétitions, ateliers, diffusion), tout en s'inscrivant dans une démarche d'ouverture vers le quartier.
Par ailleurs, l'équipe change de visage ! Saluons le départ de Manue (directrice depuis 6 ans), envolée vers L.A avec mari et enfant, ainsi que celui de Pierre-Henri (administrateur), parti découvrir les joies de la paternité… Laetitia a donc repris les rênes du lieu, épaulée par Antoine en communication et Anna en administration. Nouvelles têtes, nouvelles ambitions… Le Tamanoir n'a pas dit son dernier mot !

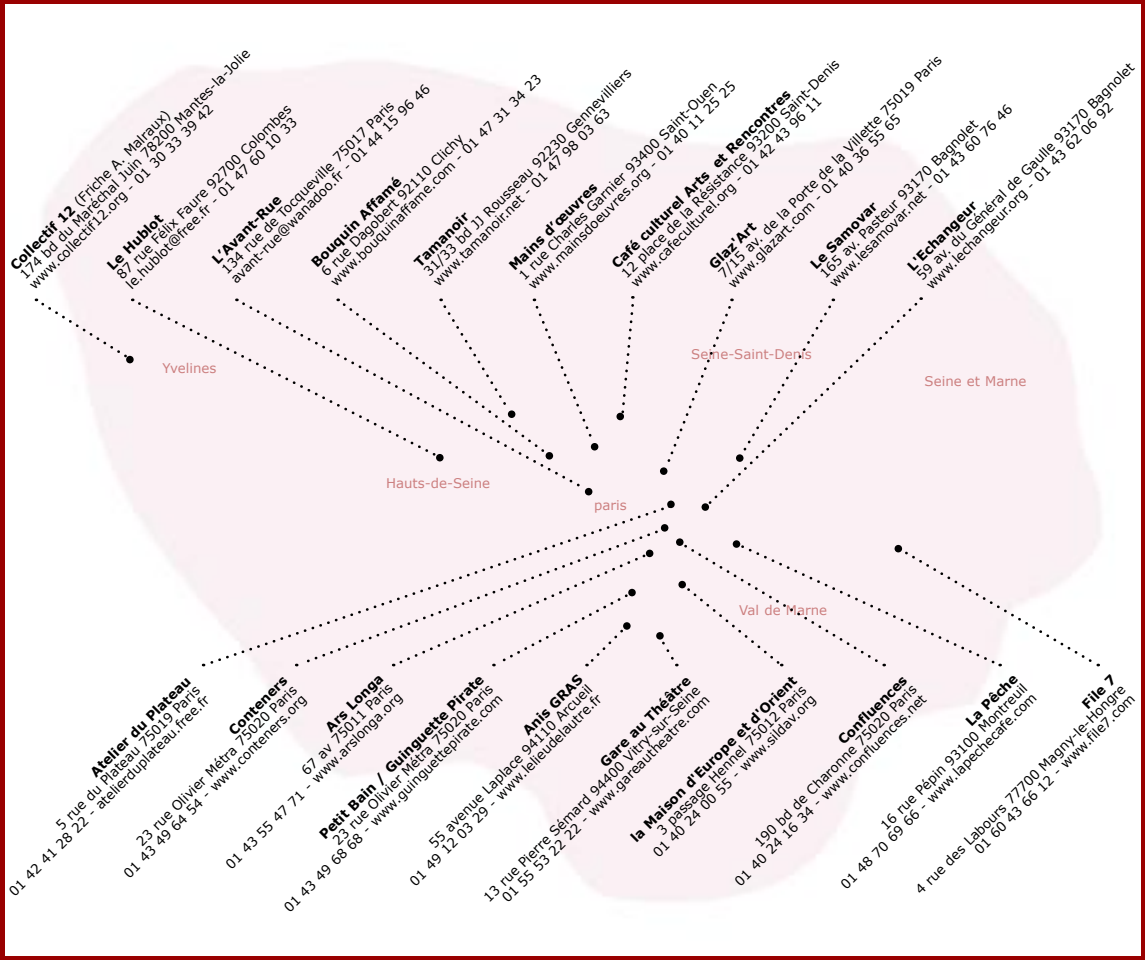

le réseau actes if accompagne le développement de 20 lieux culturels indépendants en Ile-de-France, soutient les projets communs, échanges artistiques et autres partages d'expériences.

Réseau actes if - 25 bis rue de romainville 75019 Paris - www.actesif.com - info@actesif.com - 01 44 53 00 44

INTER actes if : Trimestriel gratuit édité par l'association actes if
Rédacteur en chef : Gwennaëlle Roulleau
Conception graphique et illustrations : Régis Evennou
Impression : SENPQ
Crédit photo couverture : Philippe Niorthe